



QUESTIONS ET RÉPONSES

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

SUR L'INTÉGRATION
DES PDQ 9 ET 11

Séance d'information publique sur l'intégration des postes de quartier 9 et 11

Plusieurs actions de communications ont été réalisées afin d'informer les citoyens des villes de Montréal-Ouest, d'Hampstead, de Côte-Saint-Luc et du quartier de Notre-Dame-de-Grâce sur le projet d'intégration des postes de quartier (PDQ) 9 et 11, prévue à l'automne 2020. Que ce soit par l'entremise des médias sociaux, de communiqués de presse ou d'entrevues, l'objectif était de nous assurer que les citoyens comprennent bien les changements et les retombées apportés par cette intégration.

C'est dans cette optique que nous souhaitons rencontrer les citoyens pour répondre à leurs questions afin qu'ils puissent mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce projet. Des rencontres devaient d'ailleurs se tenir en mars 2020 à cet effet. Toutefois, afin de respecter les mesures de distanciation sociale et l'interdiction de rassemblement en vigueur dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, une présentation en ligne a été privilégiée. Ainsi, les citoyens ont été invités, entre le 27 avril et le 4 mai 2020 à transmettre leurs questions par courriel afin que les réponses soient données durant la présentation du 5 mai 2020.

Près de 60 questions ont été reçues. Comme plusieurs d'entre elles étaient similaires, des regroupements thématiques ont été faits afin d'éviter les répétitions et pour faciliter la compréhension. La section suivante présente ces questions et les réponses associées.

Enfin, pour ceux qui désirent visionner la captation de la séance d'information du 5 mai 2020, il est toujours possible de le faire en allant sur le site Internet du SPVM à l'adresse suivante <https://spvm.qc.ca/fr/Actualites/Details/14748>.

Le document de support accompagnant la présentation de l'intégration des PDQ 9 et 11 y est aussi disponible.

Questions des citoyens et réponses

Thème 1 : Information des élus, partenaires et citoyens

Nombre de questions reçues : 15

Principales questions

1. Pourquoi ne pas avoir consulté les citoyens de Côte-Des-Neiges—Notre-Dame-De-Grâce par rapport à la fusion des PDQ 9 et 11?
2. Pourquoi tenir une séance d'information en plein confinement?

3. Peut-on prévoir une seconde séance d'information à laquelle pourront participer les citoyens en personne et maintenir d'ici là le PDQ 11 dans son état actuel?

Réponses

Le SPVM a rencontré les maires et les conseillers municipaux concernés par cette intégration pour les informer plus en détail sur ce projet et répondre à leurs questions afin qu'ils puissent mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce dernier. Il s'était également engagé à informer les partenaires et les citoyens, d'où la tenue de cette séance d'information virtuelle le 5 mai.

Au cours des derniers mois, nous avons entendu les préoccupations des citoyens et c'est pourquoi nous souhaitons leur présenter ce projet et répondre à leurs questions.

Nous aurions aimé le faire plus tôt, comme il avait été prévu de le faire, mais la lutte à la pandémie au coronavirus (COVID-19) nous a tous plongés dans des circonstances exceptionnelles.

Nous avons donc choisi de tenir cette séance d'information publique de façon virtuelle afin de respecter les mesures de distanciation sociale et l'interdiction de rassemblement en vigueur. Nous reprenons la formule du conseil de ville de Montréal qui reçoit également les questions des citoyens par courriel avant la webdiffusion de ses séances.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous vivons, aucune autre séance d'information publique n'est prévue actuellement. Cependant, le SPVM s'est engagé à tenir les citoyens et les partenaires informés à différentes étapes du projet.

Thème 2 : Intégration des PDQ 9 et 11

Nombre de questions reçues : 25

Sous-thème : Description (opérationnalisation)

Question

4. Que va-t-il se passer avec le PDQ 11 situé sur la rue Kensington après la fermeture et l'intégration complète au PDQ 9 ?

Réponse

À compter de l'automne 2020, le nouveau PDQ 9 regroupera le personnel des anciens PDQ 9 et 11, soit plus de 100 policiers, 30 brigadiers scolaires et 2 employés civils dans ses locaux situés au 5501, av. Westminster, à Côte-Saint-Luc.

Le PDQ 9 sera ainsi en mesure de déployer les effectifs optimaux afin de répondre aux besoins spécifiques et émergents des citoyens et des partenaires et de poursuivre les activités policières dans les villes de Montréal-Ouest, d'Hampstead, de Côte-Saint-Luc et du quartier de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

Les locaux abritant l'actuel PDQ 11 seront libérés par le SPVM dès l'intégration des deux postes.

Question

5. Qu'allez-vous faire avec tous les véhicules du PDQ 11 ? Vont-ils être convertis les chiffres 11 en 9 sur les véhicules ?

Réponse

Les véhicules du PDQ 11 rejoindront la flotte du nouveau PDQ 9 et seront identifiés en conséquence.

Sous-thème : Raison d'être de l'intégration des PDQ 9 et 11

Question

6. Comment le SPVM entend-il maintenir le même niveau de service pour les résidents de l'ouest de Notre-Dame-de-Grâce quand le PDQ 11 sera fermé?

Réponse

Avec l'établissement du nouveau PDQ 9 dans son secteur, la ville de Côte-Saint-Luc bénéficiera d'une présence et d'une visibilité policière accrues. Cela est également vrai pour les villes d'Hampstead et de Montréal Ouest.

Ces secteurs et celui du quartier Notre-Dame-de-Grâce conserveront les mêmes effectifs policiers qui seront répartis dans quatre secteurs de patrouille distincts sous une supervision adéquate.

L'intégration des PDQ vise l'amélioration du service offert aux citoyens de ces secteurs. Le fait de regrouper plus de policiers au sein d'une même unité se traduit par :

- Un gain en efficacité par plus de robustesse, soit la capacité de répondre à la mission ainsi qu'aux besoins locaux et opérationnels du SPVM.;
- Plus de patrouille, de présence, de visibilité et d'accessibilité;
- Une réponse plus rapide aux appels d'urgence;
- Plus de ressources pour le [Module d'action par projet](#) pour la résolution de problèmes;
- Le maintien des services rapprochés (mêmes responsabilités géographiques pour les agents sociocommunautaires, brigadiers scolaires et agents de quartier en sécurité

- Une offre de service capable de s'adapter aux changements de l'environnement (croissance démographique, modification de la trame urbaine, projets en développement tels que Royalmount et Namur-Hippodrome).

À la suite de l'intégration des PDQ 9 et 11, l'arrondissement CDN-NDG sera desservi par deux postes de quartier comptant au total 258 policiers (autorisés), soit les PDQ 26 et le nouveau PDQ 9. Il partagera les services policiers avec quatre villes liées et un autre arrondissement.

Sous-thème : Pourquoi maintenant?

Principale question

7. Pourquoi le SPVM procède à la fusion des deux PDQ pendant la pandémie de COVID-19? Qu'est-ce qui est si pressant?

Réponse

La planification au départ du projet d'intégration ne prévoyait pas la crise sanitaire actuelle. Malgré ceci, les projets continuent de progresser.

Le bail de l'actuel PDQ 11 est arrivé à échéance. L'édifice abritant ce dernier n'avait pas la capacité d'accueillir le personnel et les équipements du PDQ 9.

Cependant, l'édifice abritant le PDQ 9 depuis 2018 a la capacité d'accueillir le personnel et les équipements du PDQ 11. Les travaux d'aménagement doivent commencer sous peu afin de pouvoir réunir sous un même toit l'ensemble des employés des anciens PDQ 9 et 11 cet automne.

La crise de la COVID-19 démontre de plus l'importance de mettre en place des moyens pour avoir plus de robustesse au sein des PDQ qui ont moins d'effectifs, comme le PDQ 9, afin de maintenir le service à la population. À titre d'exemple, les effectifs plus importants du PDQ 11 contribuent à maintenir l'offre de service aux citoyens desservis par le PDQ 9.

Sous-thème : Planification du projet

Question

8. Sur quoi vous basez-vous pour affirmer que les relations communautaires vont s'améliorer avec l'intégration des PDQ 9 et 11? Quelles mesures, autres que les temps de réponses, seront utilisées pour évaluer l'efficacité du service offert au public?

Réponse

Depuis plusieurs années, nous savons qu'en réunissant plus de policiers au sein d'un même poste de quartier, cela permet d'effectuer plus de patrouille, d'avoir plus de

présence et de visibilité policières sur le terrain. Par conséquent, les services policiers deviennent plus accessibles pour les citoyens. La réponse aux appels est également plus rapide.

La crise de la COVID-19 démontre l'importance de mettre en place des moyens pour avoir plus de robustesse au sein des PDQ qui ont moins d'effectifs comme le PDQ 9 afin de maintenir le service à la population.

Un suivi régulier des plaintes des citoyens sera fait et un sondage sera administré à la fin de la première année afin d'ajuster et d'améliorer les services déployés.

Question

9. Je suppose que le déménagement du PDQ 11 dans les locaux du PDQ 9 entraînera une économie d'argent. Comme cette intégration paraît bénéfique pour les résidents de Côte-Saint-Luc, j'aimerais savoir pour combien de temps le SPVM s'engage-t-il à maintenir le PDQ 9 à Côte-Saint-Luc? En d'autres mots, le PDQ 9 va-t-il à nouveau déménager si vous trouvez un bail moins cher ailleurs?

Réponse

Il est important de rappeler que l'objectif principal de l'intégration n'est pas financier. Elle vise plutôt à améliorer les services notamment par une plus grande présence sur le territoire.

Il est difficile de prédire le contexte dans lequel le SPVM évoluera dans le futur, mais les modalités du bail entre la Ville de Montréal et le locateur est d'une durée de 10 ans.

Question

10. Des études ont-elles été réalisées pour déterminer les impacts du déménagement sur la congestion routière et sur l'environnement? Si oui, seront-elles rendues publiques?

Réponse

Le personnel policier du nouveau PDQ 9 sera réparti en six équipes qui travailleront en rotation, selon des horaires prédéterminés. Il n'y aura donc pas 100 patrouilleurs sur la route en même temps. L'impact sur la circulation et sur la pollution apparaît minime et ne requiert aucune étude à ce stade-ci.

Question

11. Quelles démarches ont été entreprises pour mesurer les impacts du déménagement sur les procédures opérationnelles et les correctifs à apporter pour y remédier?

Réponse

Pour des raisons de sécurité publique, le SPVM ne diffuse pas ses modes fonctionnement.

Question

12. Comme le PDQ 11 est présentement fonctionnel, la Ville et le SPVM ont-ils le pouvoir de contraindre le propriétaire de l'immeuble à renouveler le bail pour un an supplémentaire ou de déménager le PDQ 11 dans le quartier afin de maintenir la couverture policière dans le secteur?

Réponse

C'est la Direction des ressources matérielles de la Ville de Montréal qui a la responsabilité de signer les baux pour les locaux et immeubles du SPVM. Dans ce cas-ci, un bail a été signé pour une période de dix ans.

Sous-thème : Économie à moyen et long terme

Question

13. Quelle est l'ampleur des coûts et des économies de ce déménagement? À quel moment, verra-t-on un retour sur l'investissement?

Réponse

Des économies sont prévues à moyen et à long terme par ce projet. Elles touchent principalement les ressources physiques (fin du bail du PDQ 11). Les locaux abritant l'actuel PDQ 11 seront libérés par le SPVM dès l'intégration des deux postes. Cependant, il y aura des dépenses à court terme pour aménager les locaux du nouveau PDQ 9. En ce qui a trait aux ressources humaines, aucune perte d'emploi n'est à prévoir.

Sous-thème : Reddition de compte

Question

14. Si le déménagement devait avoir lieu, une évaluation mensuelle sera-t-elle envoyée à la mairesse de l'Arrondissement et à la mairesse de la Ville de Montréal, question qu'elles puissent rétablir le PDQ 11 à son emplacement actuel? Quelle sera la reddition de comptes?

Réponse

Chaque année, le SPVM dépose à la Ville de Montréal un rapport faisant état de statistiques et de ses activités.

Cependant, les commandants des PDQ maintiennent une communication constante avec les élus et les partenaires locaux afin d'échanger sur tous les aspects locaux de la sécurité. Ce lien de communication est celui qui sera privilégié pour le suivi de l'intégration et des objectifs visés.

Thème 3 : Avantages attendus

Nombre de questions reçues : 8

Principales questions

15. Comment allez-vous maintenir les améliorations obtenues grâce au travail communautaire après l'intégration du PDQ 11 au PDQ 9?
16. Comment le PDQ 9 intégré va-t-il améliorer le service offert aux minorités visibles de Notre-Dame-de-Grace?
17. Un groupe de travail consultatif sera-t-il créé pour maintenir les relations entre les groupes communautaires et le SPVM sur une base régulière? Est-ce ainsi que vous entendez maintenir la collaboration avec les organismes communautaires?

Réponses

Maintien des services rapprochés (responsabilités géographiques) et police de quartier - Partenaires

Au sein du nouveau PDQ 9, les services rapprochés seront maintenus selon les responsabilités géographiques actuelles. Les agents sociocommunautaires, les brigadiers scolaires et les agents de quartier en sécurité routière des deux PDQ offrent des services rapprochés. Ils conserveront les mêmes responsabilités géographiques et continueront à assurer un lien étroit avec les communautés et les partenaires qu'ils servent en ce moment.

Les citoyens et les partenaires communautaires continueront d'être directement en contact avec le personnel qui leur offrait déjà des services rapprochés avant l'intégration et avec lequel ils ont établi une relation de confiance.

Le rapprochement avec les différentes communautés se poursuivra (partenariat, activités communautaires, etc.). Leur participation à la vie de quartier n'a changera pas avec l'intégration et demeurera une priorité.

Le modèle de la police de quartier est là pour rester. Cette philosophie ne se résume pas à un édifice, mais elle se concrétise dans les interventions quotidiennes des policiers qui se dévouent au service des citoyens, qui créent et maintiennent une relation de confiance avec eux. Cette volonté de rapprochement est ancrée dans les valeurs

organisationnelles du SPVM et non pas associées à la position géographique d'un édifice.

Réseau de sécurité local et partenariat

Les PDQ ont un réseau de sécurité local qui regroupe les partenaires de leur secteur. À titre d'exemple, le commandant d'un PDQ consulte les membres de ce réseau local afin de dresser un bilan de l'année précédente et de discuter sur les enjeux de sécurité tout en bonifiant la lecture de l'environnement à venir. Le nouveau PDQ 9 aura un réseau de sécurité local pour poursuivre le travail amorcé avec les partenaires des anciens PDQ 9 et 11.

L'intégration permettra de mettre en commun les ressources affectées à la réponse auprès des différentes communautés des différents quartiers du nouveau PDQ 9. Cela facilitera notre capacité à obtenir le pouls des besoins des citoyens et nous permettra d'identifier ensemble les moyens nécessaires pour maintenir et solidifier nos liens.

De plus, tel que nous l'avions mentionné lors des rencontres avec les élus, nous analyserons les besoins concernant la dotation d'un poste de conseiller en concertation avec la communauté (civil) qui agirait à titre d'agent de liaison avec les communautés et les partenaires. Depuis plus de 10 ans, les expériences à CDN, St-Michel et Montréal-Nord démontrent les avantages pour le SPVM de déployer des conseillers auprès des différentes communautés.

Une offre de service capable de s'adapter aux changements de l'environnement

Question

18. Vous prétendez que la fusion des PDQ 9 et 11 sera bénéfique pour mieux s'adapter aux nouveaux développements immobiliers comme le projet Royalmount. Pourtant, ce projet est situé à Ville Mont-Royal, pas dans Notre-Dame-De-Grâce ou Côte-Saint-Luc. Pourquoi ajouter des ressources dans un secteur qui est déjà bien desservi, notamment par le PDQ 26.

Réponse

Bien qu'il soit déployé dans la Ville de Mont-Royal, le projet Royalmount aura un impact sur la circulation des secteurs limitrophes dont celui couvert par le nouveau PDQ 9. En ayant des ressources supplémentaires, ce PDQ sera en mesure de contribuer à la fluidité de la circulation.

Thème 4 : Inconvénients anticipés

Nombre de questions reçues : 1

Question

19. Quels sont les désavantages et inconvénients du déménagement du PDQ 11?

Réponse

Pour les partenaires et les citoyens, l'intégration des PDQ 9 et 11 ne présente pas d'inconvénients à première vue.

Pour sa part, le SPVM aurait souhaité une localisation un peu plus centrale pour le nouveau PDQ 9, à proximité d'un métro. Cependant, une ligne d'autobus passe tout près.

Le véritable défi pour le SPVM se situe au niveau de la gestion, plus particulièrement au niveau logistique ou de la gestion du changement.

Le commandant Danny Diotte est entré en poste depuis deux mois aux PDQ 9 et 11. Il a déjà amorcé cette gestion du changement.

Thème 5 : Comptoir satellite dans Notre-Dame-de-Grâce

Nombre de questions reçues : 5

Question

20. Avez-vous l'intention d'ouvrir un comptoir satellite dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce?

Réponse

Nous prenons bonne note de cette suggestion qui a été formulée par quelques citoyens du secteur. Nous sommes d'ailleurs ouverts à l'idée d'analyser cette proposition ultérieurement, selon les besoins qui pourraient émerger après l'intégration.

Question

21. Est-ce que l'intégration du PDQ 11 pourrait faire en sorte que certains crimes ne soient pas déclarés à la police? Des citoyens de NDG pourraient être réticents à se déplacer dans un poste qui est situé plus loin de chez eux.

Réponse

Nous sommes sensibles à cette préoccupation, mais nous ne croyons pas que le projet d'intégration ait un impact sur le nombre de crimes qui nous seront déclarés.

Les citoyens auront toujours la possibilité de déposer une plainte en personne aux PDQ 9, 26 et 33, qui sont tous situés à proximité du quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Les citoyens qui ne sont pas en mesure de se déplacer ou qui ne souhaitent pas quitter leur domicile peuvent aussi compléter un rapport d'événement en se rendant sur notre site au spvm.qc.ca ou par téléphone en composant le 9-1-1.

Nos policiers continueront bien entendu d'assurer une présence sur le terrain et ils seront toujours là pour venir en aide et protéger les citoyens.

Thème 6 : Possibilité de futures intégrations

Nombre de questions reçues : 4

Principale question

22. Prévoyez-vous de fusionner d'autres PDQ?

Réponse

Dans le court terme, il n'y a pas d'autres projets d'intégration. Cependant, le Service envisage l'intégration de certains PDQ dans les années à venir afin de se redonner de la flexibilité opérationnelle au quotidien, d'améliorer sa performance organisationnelle et d'accroître la robustesse de ses équipes de travail pour bonifier son offre de service aux citoyens.